

# Les Maronites, les Druzes et autres peuplades du Liban

M. de Lamartine a consacré un chapitre spécial à ces intéressantes peuplades dans son *Voyage en Orient*. Mieux que personne il a pu s'instruire de leurs mœurs, de leurs croyances religieuses, de leurs habitudes domestiques ; car il a parcouru ces contrées en grand seigneur, avec le nom de Prince des Francs, et toutes les portes lui ont été ouvertes. Le pèlerin obscur, qui traîne son pied poudreux sur le Liban, au lieu de monter de beaux chevaux arabes, et qui se présente, timide et inconnu, au seuil d'un couvent hospitalier, ne peut recueillir que des renseignements incomplets ; mais notre illustre et opulent voyageur s'est trouvé dans une situation favorable pour tout apprendre et tout examiner. Nous résumerons ici quelques-uns des détails qu'il donne dans son livre sur les peuplades encore peu connues du mont Liban.

L'origine des Maronites remonte, selon toute apparence, à un saint anachorète, nommé *Marron*, qui vivait vers l'an 400. Il avait rassemblé autour de lui quelques disciples qui bâtirent des monastères sur le Liban. Les Maronites forment aujourd'hui un peuple de plus de deux cent mille âmes et qui s'accroît tous les jours. Ils occupent les vallées les plus centrales et les chaînes les plus élevées du groupe principal du mont

Liban, depuis les environs de Beyrouth jusqu'à Tripoli de Syrie. « L'infatigable activité de ce peuple, dit M. de Lamartine, qui n'avait d'asile sûr pour sa religion que derrière ces pics et ces précipices, a rendu le rocher même fertile. Il a élevé d'étage en étage, jusqu'aux dernières crêtes, jusqu'aux neiges éternelles, des murs de terrasses formés avec des blocs de roche roulante ; sur ces terrasses il a porté le peu de terre végétale que les eaux entraînaient dans les ravines ; il a pilé la pierre même pour rendre sa poussière féconde en la mêlant à ce peu de terre, et il a fait du Liban tout entier un jardin couvert de mûriers, de figuiers, d'oliviers et de céréales. Le voyageur ne peut revenir de son étonnement quand, après avoir gravi pendant des journées entières sur les parois à pic des montagnes, qui ne sont qu'un bloc de rocher, il trouve tout-à-coup, dans les enfoncements d'une gorge élevée ou sur le plateau d'une pyramide de montagnes, un beau village bâti de pierres blanches, peuplé d'une nombreuse et riche population, avec un château moresque au milieu, un monastère dans le lointain, un torrent qui roule son écume au pied du village, et tout autour un horizon de végétation et de verdure, où les pins, les châtaigniers, les mûriers ombragent la vigne ou les champs de maïs et de blé. Ces villages sont quelquefois suspendus les uns sur les autres presque perpendiculairement ; on peut jeter une pierre d'un village dans l'autre ; on peut s'entendre avec la voix, et la déclivité de la montagne exige cependant tant de sinuosités et de détours pour y tracer le sentier de communication, qu'il faut une heure ou deux pour passer d'un hameau à l'autre. »

Les Maronites appartiennent au rit catholique, et sont très-religieux. Leurs affaires ecclésiastiques sont dirigées par un patriarche et par un légat du pape. Tous les villages un peu considérables ont un évêque. L'autorité du clergé sur les esprits est immense et incontestée ; elle s'étend même sur un grand nombre d'objets purement civils. Les prêtres maronites sont *mariés*. Voici, à ce sujet, quelques lignes très-curieuses de M. de Lamartine, et qui pourront inspirer de sérieuses réflexions à ceux qui soutiennent non seulement l'utilité du célibat des prêtres, mais encore la nécessité du célibat des ex-prêtres. On peut se rappeler que

plusieurs écrivains ont prétendu, à l'occasion d'un procès récent, que la religion catholique serait perdue si l'on permettait aux ecclésiastiques, même à ceux qui ne veulent plus être ecclésiastiques, de se marier ; notre voyageur, qu'on ne soupçonnera pas d'incrédulité, va répondre à ces craintes et à ces clameurs.

« Bien que l'Église romaine, dit-il, ait sérieusement maintenu la loi du célibat des prêtres en Europe, et que plusieurs de ses écrivains affectent de voir une loi de dogme dans ce règlement de sa discipline, elle a été obligée de céder sur ce point en Orient ; et, quoique fervents et dévoués catholiques, les prêtres sont mariés chez les Maronites..... Et bien loin que cet usage ait nui, comme on affecte de nous le dire, à la pureté des mœurs sacerdotales, au respect des populations pour le ministre du culte, ou au précepte de la confession, on peut dire avec vérité que, dans aucune contrée de l'Europe, le clergé n'est aussi pur, aussi exclusivement renfermé dans ses pieux ministères, aussi vénérable et aussi puissant sur le peuple qu'il l'est ici. Si l'on veut avoir sous les yeux ce que l'imagination se figure du temps du Christianisme naissant et pur, si l'on veut voir la simplicité et la ferveur de la foi primitive, la pureté des mœurs, le désintéressement des ministres de la charité, l'influence sacerdotale sans abus, l'autorité sans domination, la pauvreté sans mendicité, la dignité sans orgueil, la prière, les veilles, la sobriété, la chasteté, le travail des mains, il faut venir chez les Maronites. Le philosophe le plus rigide ne trouvera pas une seule réforme à faire dans l'existence publique et privée de ces prêtres qui sont restés les modèles, les conseillers et les serviteurs du peuple. »

La surface du Liban compte environ deux cents monastères, qui sont peuplés de vingt à vingt-cinq mille moines. Mais ces moines ne sont pas les gens oisifs, intrigants et querelleurs que nous connaissons en Europe ; ils mènent une existence active et bienfaisante, simple et utile. « Leur vie, dit l'auteur du *Voyage en Orient*, est la vie d'un paysan laborieux. Ils soignent le bétail ou les vers à soie ; ils fendent le rocher, ils bâtissent de leurs mains les murs de terrassement de leurs champs, ils bêchent, ils labourent, ils moissonnent. Les monastères possèdent peu de terrain, et

ne reçoivent de moines qu'autant qu'ils en peuvent nourrir. J'ai habité longtemps parmi ce peuple, j'ai fréquenté plusieurs de ces monastères, et je n'ai jamais entendu parler d'un scandale quelconque donné par ces moines. Il n'y a pas un murmure contre eux. Chaque monastère n'est qu'une pauvre ferme dont les serviteurs sont volontaires, et ne reçoivent pour tout salaire que le toit, une nourriture d'anachorète et les prières de leur Église. Le travail utile est tellement la loi de l'homme, il est tellement la condition du bonheur et de la vertu ici-bas, que je n'ai pas vu un seul de ces solitaires qui ne portât sur ses traits l'empreinte de la paix de l'âme, du contentement et de la santé. »

Les mœurs des Maronites se rapprochent de celles des Européens ; mais leur physionomie est arabe. Les hommes sont grands, beaux, au regard franc et fier, au sourire spirituel et doux ; ils ont, en général, les yeux bleus, le nez aquilin, la barbe blonde, le geste noble, la voix grave et gutturale, les manières polies sans bassesse, le costume splendide et les armes éclatantes. Ils exercent avec un soin religieux les devoirs de l'hospitalité. M. de Lamartine pense que si ce peuple était plus connu, si la magnifique contrée qu'il habite était plus souvent visitée, beaucoup d'Européens iraient s'établir parmi les Maronites. Il croit aussi que de grandes destinées peuvent être réservées à ce peuple maronite, peuple vierge et primitif par sa religion et son courage. « Pendant que tout périt autour de lui d'impuissance et de vieillesse, lui seul, écrit M. de Lamartine, semble rajeunir et prendre de nouvelles forces ; à mesure que la Syrie se dépeuplera, il descendra de ses montagnes, fondera des villes de commerce aux bords de la mer, cultivera les plaines fertiles qui ne sont plus aujourd'hui qu'aux chacals et aux gazelles, et établira une domination nouvelle dans ces contrées où les vieilles dominations expirent. »

Les *Druzes* forment un peuple entièrement différent des Maronites. Ils sont idolâtres ; on suppose qu'ils descendent d'une tribu arabe du désert qui, ayant refusé d'adopter la religion du prophète, et se voyant persécutée par les nouveaux croyants, se sera réfugiée dans les solitudes inaccessibles du haut Liban, pour y défendre ses dieux et sa liberté.

D'autres pensent que les Druzes viennent des anciens Samaritains ; leur race, au physique, a beaucoup de rapport avec la race juive, et ils adorent un veau, idolâtrie très-répendue dans l'ancienne Samarie. Mais on ne sait rien de plus sur leurs idées religieuses.

« La religion des Druzes, dit M. de Lamartine, est un mystère que nul voyageur n'a jamais pu percer. J'ai connu plusieurs Européens, vivant depuis de nombreuses années au milieu de ce peuple, et qui m'ont confessé leur ignorance à cet égard. Lady Stanhope elle-même, qui fait exception, par sa résidence habituelle au milieu des Arabes de cette tribu, et par le devoûment qu'elle inspire à ces hommes dont elle parle la langue et suit les mœurs, m'a dit que pour elle aussi la religion des Druzes était un mystère. La plupart des voyageurs qui ont écrit sur eux prétendent que ce culte n'est qu'un schisme du mahométisme. J'ai la conviction que ces voyageurs se trompent. Un fait certain, c'est que la religion des Druzes leur permet d'affecter tous les cultes des peuples avec lesquels ils communiquent ; de là est venue l'opinion qu'ils étaient des Mahométans schismatiques. Cela n'est point. Ils adorent le veau, c'est le seul fait constaté. Ils ont des institutions comme les peuples de l'antiquité. Ils sont divisés en deux castes : les *akkals* ou ceux qui savent ; les *djahels*, ou ceux qui ignorent ; et selon qu'un Druze est d'une de ces deux castes, il pratique telle ou telle forme de culte. Moïse, Mahomet, Jésus sont des noms qu'ils ont en vénération. Ils s'assemblent un jour de la semaine, chacun dans le lieu consacré au degré d'initiation auquel il est parvenu, et accomplissent leurs rites. Des gardes veillent, pendant les cérémonies, à ce qu'aucun profane ne puisse approcher des initiés. La mort punit à l'instant le téméraire. Les femmes sont admises à ces mystères. Les prêtres ou *akkals* sont mariés ; ils ont une hiérarchie sacerdotale. Après la mort d'un Druze, on se réunit autour du tombeau ; on reçoit des témoignages sur sa vie. Si ces témoignages sont favorables, l'*akkal* s'écrie : Que le Tout-Puissant te soit miséricordieux ! Si les témoignages sont mauvais, le prêtre et les assistants gardent le silence. Le peuple, en général, croit à la transmigration des âmes. Si la vie du Druze a été pure, il revivra dans un homme favorisé de la fortune, brave et aimé de ses

compatriotes ; s'il a été vil ou lâche, il reviendra sous la forme d'un chameau ou d'un chien. Les écoles pour les enfants sont nombreuses ; les akkals les dirigent. On apprend à lire dans le Koran. Quelquefois, quand les Druzes sont peu nombreux dans un village, et que les écoles manquent, ils laissent instruire leurs enfants avec ceux des chrétiens ; lorsqu'ils les initient plus tard à leurs rites religieux, ils effacent de leur esprit les traces du Christianisme. Les femmes sont admises au sacerdoce comme les hommes. Le divorce est fréquent, l'adultère se rachète. L'hospitalité est sacrée, et aucune menace ou aucune promesse ne forcerait jamais un Druze à livrer, même au prince, l'hôte qui se serait confié à son seuil... Accoutumés maintenant à une sorte de fraternité avec les chrétiens maronites, et détestant le joug des Mahométans, nombreux, riches, disciplinables, aimant l'agriculture et le commerce, les Druzes feront aisément corps avec le peuple maronite, et avanceront du même pas dans la civilisation, pourvu qu'on respecte leurs rites religieux. »

On trouve encore sur le mont Liban deux autres peuplades, mais beaucoup moins considérables que les précédentes. L'une est celle des *Métualis*, qui forment environ le tiers de la population du bas Liban. Ce sont des Mahométans de la secte d'Ali. Comme les Persans, ils ne boivent ni ne mangent avec les sectateurs d'une autre religion que la leur, et brisent le verre ou le plat qui a servi à l'étranger. Ils se considèrent comme souillés si leurs vêtements touchent ceux des Européens ou des autres mahométans. Cependant, comme ils sont généralement faibles et méprisés dans la Syrie, ils s'accommodent au temps, et M. de Lamartine en a eu plusieurs à son service qui n'observaient pas rigoureusement ces préceptes de leur intolérance.

La peuplade des *Ansariés* occupe la chaîne du Liban. Idolâtres comme les Druzes, ils couvrent, comme eux, leurs rites religieux des ténèbres de l'initiation ; mais ils sont plus barbares. Les pratiques pieuses et les mœurs des Ansariés ont fait penser à Burckhardt qu'ils étaient une tribu dépaysée de l'Indoustan. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils étaient établis en Syrie longtemps avant la conquête des Ottomans. Le culte du chien,

qui paraît avoir été en honneur chez les anciens Syriens et avoir donné son nom au fleuve du Chien, *Nahr-el-Kelb*, près de l'ancienne Beryte, s'est, dit-on, conservé parmi quelques familles d'Ansariés. Ce peuple est en décadence, et serait aisément refoulé ou asservi par les Druzes et les Maronites.

Paru dans *Le Semeur, Journal religieux, politique, philosophique et littéraire*, en 1835.

[biblisem.net](http://biblisem.net)